

Le 16 avril 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ÉQUIPE LES EHPAD ET LES ÉTABLISSEMENTS D'AIDE À L'ENFANCE DE TABLETTES NUMÉRIQUES

Face à la crise sanitaire du Covid-19, le conseil départemental équipe les Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les Établissements d'aide à l'enfance de Loir-et-Cher de tablettes numériques. Cette initiative permettra aux personnes âgées et aux enfants placés de garder un lien social avec leurs proches.

En cette période de confinement, les résidents des Ehpads et les enfants placés dans des établissements d'aide à l'enfance sont privés des visites de leur entourage. Pour limiter cette absence de liens, le conseil départemental a décidé de distribuer 90 tablettes numériques à plusieurs établissements du Loir-et-Cher.

Ces outils numériques paramétrés par les agents du conseil départemental permettront aux résidents et aux enfants de converser avec leurs proches via des logiciels d'appels vidéo. Ils pourront ainsi conserver un lien privilégié avec leur famille, profiter d'un moment de joie et ainsi réduire la sensation de solitude en ces temps difficiles pour eux.

Les 90 tablettes sont distribuées dans les établissements demandeurs et se répartissent ainsi:

- 52 Ehpads : 58 tablettes
 - Ehpads Centre hospitalier : 19
 - Ehpads publics autonomes : 20
 - Ehpads privés : 19
- 14 Établissements d'aide à l'enfance : 31 tablettes

Le conseil départemental répond encore aux demandes des établissements. Les premières livraisons de tablettes ont lieu ce jeudi 16 avril.

CONTACT PRESSE

Cassandra GUILLOT – Attachée de presse – cassandra.guillot@departement41.fr – 06 07 27 04 65
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12